Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212200828-20260410-DEL202633-DE

Le Hinglé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 avril 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice 15
Présents 14
Votants 14

Le vendredi 10 avril 2026 à 20h30
Le conseil municipal de la commune de LE HINGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire , à la mairie, sous la présidence de Madame Odile DOUILLET LE FAOU maire. Date de convocation 4 avril 2026

PRESENTS : DOUILLET LE FAOU Odile, MACOIN Serge, GABORIAU Colette, GAUTIER Pascal, MURY Céline, PERQUIS Loïc, ADAM Laura, DERRIEN Vianney, BUQUET Jocelyne, CLAVIER Xavier, LACAILLE Corinne, TRÉMAUDAN Denis, KAPOLA David , DESPORTES Aurélie,

ABSENTS EXCUSES : BERT THEBAULT Amandine

secrétaire : Laura ADAM

DEL 2026 – 33 GROUPE SCOLAIRE – DIAGNOSTIC AMIANTE

La maire informe le conseil municipal de la demande de l'Inspectrice de l'Education Nationale , Circonscription Dinan Sud.

Dans le cadre du plan d'action ministériel amiante, elle sollicite la mise à disposition du dossier technique amiante conformément aux dispositions de l'article **R1334-29-5** du Code de la santé publique, pour tout bâtiment dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997.

Un diagnostic amiante avait été réalisé le 6 mai 1997, et concluait à l'absence d'amiante. La réglementation impose de nouveaux diagnostics en cas de contrôle effectué avant 2012. Il y a lieu de procéder à un nouveau contrôle.

La maire présente au conseil municipal les devis reçus en mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient le devis de la société SOCOTEC pour un montant de 948.00€ intégrant 10 échantillons d'analyses.

La secrétaire, Laura ADAM

LE HINGLE, le 20 avril 2026

La maire, Odile DOUILLET LE FAOU

Exécutoire du fait de son affichage en mairie

Et de sa transmission en Préfecture

MAIRIE LE HINGLE * 22100 * CÔTES D'ARMOR